



Rapport de la Commission des finances concernant le préavis de la Municipalité No 03/2026 relatif à une demande de crédit de CHF 700'000.00 pour finaliser le bouclage du réseau d'eau potable par le chemin du Roti

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances (CF) s'est réunie les 8 et 15 juin 2026 pour l'étude du préavis No 03/2065. Elle remercie Monsieur le municipal Charly Viquerat pour sa présence à la séance du 15 juin de même que pour les réponses données aux questions soumises par écrit au préalable.

Après étude du préavis la CF a demandé à la Municipalité de donner des précisions sur quelques points. Ces derniers font l'objet du présent rapport.

Une servitude multiple – pour la conduite d'une part, pour le chemin piétonnier d'autre part – est prévue en lien avec ces travaux. Il n'y a pas de contrepartie financière car la servitude était planifiée dans le plan de quartier L'Oche et la Combe (2014).

Le détail du montant budgétisé pour les travaux de génie civil (CHF 217'000.-) a été communiqué à la CF. Il est basé en partie sur des offres rentrées et en partie sur des estimations en tenant compte des montants déboursés pour des travaux similaires au cours des trois années.

Aucun imprévu n'a été budgétisé sur la partie aménagement du chemin pédestre (CHF 102'000.-) mais cela ne devrait pas avoir d'impact notable sur le montant final des travaux selon la Municipalité.

Les subventions ECA dépendent du type d'intervention. Tous les aspects des travaux ne sont pas éligibles pour ces subventions. Le calcul est effectué selon les règles de l'assureur cantonal et dépend de la capacité financière de la commune.

Les honoraires du bureau d'étude Miaz et Weisser SA sont calculés sur la base de la table SIA. Le travail effectué pour préparer le préavis est compris dans la somme mentionnée (CHF 89 500.-).

Conclusions

En conclusion, la Commission des finances propose au Conseil communal, à l'unanimité des membres présents (soit Matthew Thomson, Thierry Cretegny, Domingo Olaya, Edy Piguet et Aurélie Roulet Wyss) :

1. d'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux de bouclage et de maintenance du réseau d'eau potable dans le secteur du chemin du Roti ;
2. d'allouer le crédit de CHF 700'000.- pour financer ces travaux ;
3. d'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune ou, si nécessaire, de contracter un emprunt à la fin des travaux aux meilleures conditions du moment.

Pour la Commission des finances :

Matthew Thomson

Aurélie Roulet Wyss

Président

Rapporteuse

Etoy, le 17 juin 2026